

1. *Débitrice:* **SOCIETE IMMOBILIERE DES JARDINS DE BOURG SA**, rue de Lausanne 16, **1110 Morges**

2. *Remarques:* A vous tiers intéressés.

La présidente du tribunal de l'arrondissement de La Côte statuera en son audience du vendredi 10 octobre 2008 à 10 heures, à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, route de St-Cergue 38, sur la demande de prolongation de 6 mois (art. 295 al. 4 LP) du sursis concordataire accordé à la SOCIETE IMMOBILIERE DES JARDINS DE BOURG SA, déposée par la société précitée.

Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience.

Tribunal d'arrondissement de la Côte
1260 Nyon

(04651954)